



CONSERVATOIRE
DE BORDEAUX
JACQUES THIBAUD



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Jacques Ellul
Bordeaux

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES ET JAZZ

COLLÈGE JACQUES ELLUL

Le collège Jacques Ellul et le conservatoire de Bordeaux proposent une Classe à Horaires Aménagés Musiques Actuelles Amplifiées et Jazz (CHAM MAA/Jazz). Cette classe est fondée sur l'idée d'un apprentissage collectif. L'élève est acteur de la créativité musicale et artistique du projet. Ce groupe est encadré par une équipe d'enseignants composée des professeurs du collège et du Conservatoire. Une pratique instrumentale antérieure n'est pas exigée pour être admis (débutants acceptés). Le groupe est ouvert à 12 élèves désirant s'engager dans une pratique et un apprentissage des Musiques Actuelles Amplifiées et Jazz au travers de 4 instruments : guitare, guitare basse, batterie et claviers.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Les enfants sont scolarisés au collège Jacques Ellul et inscrits au Conservatoire. Ils bénéficient d'apprentissages hebdomadaires au collège, sur le temps scolaire. Certains enseignements et/ou prestations publiques peuvent avoir lieu hors temps scolaires.

Pour les apprentissages et la pratique instrumentale, les instruments sont disponibles et accessibles au collège.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE CANDIDATURE

1. RÉUNIONS D'INFORMATION : samedi 9 mars matin (Collège)

2. CANDIDATURES : de janvier à début avril

Retrait des dossiers de candidature au Conservatoire, au collège ou sur le site internet des deux établissements :

[Conservatoire de Bordeaux](#) ou [Collège Jacques Ellul](#)

3. SÉANCE DE PRATIQUE ET ENTRETIEN : courant mai (collège Jacques Ellul)

- Séance collective de pratique musicale
- Entretien en présence d'au moins un des parents

4. ADMISSION DÉFINITIVE : juin

Conformément à la réglementation, une commission présidée par la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) siège au mois de juin et établit la liste des élèves admis.

5. INSCRIPTION AU COLLÈGE JACQUES ELLUL

• **Entrée en 6^e** : s'ils n'habitent pas dans le secteur du collège, les parents des enfants du CM2 doivent faire une **demande de dérogation** en plus du dossier CHAM. Ce dossier de dérogation est à retirer et à déposer auprès de l'école primaire où est scolarisé l'enfant.

Le dossier d'inscription en 6^e doit être retourné au collège. L'inscription en classe CHAM sera communiquée aux familles courant juin.

• **Entrée en 5^e et 4^e ou 3^e** : pour les élèves hors secteur du collège, l'inscription en classe CHAM sera effective après l'obtention d'une dérogation.

⚠ Les enfants du secteur du collège Jacques Ellul sont prioritaires pour intégrer ce dispositif.

COÛT DE LA FORMATION ARTISTIQUE AU CONSERVATOIRE

Conformément à la délibération annuelle du conseil municipal de la ville de Bordeaux, les élèves inscrits en Classe à Horaires Aménagés Musiques Actuelles Amplifiées et Jazz (CHAM MAA/Jazz) sont exonérés des droits d'inscription.

Pour les candidats ayant un autre cursus Danse ou Musique au Conservatoire, les droits d'inscription en vigueur seront à régler.

CONTACTS UTILES

Collège Jacques Ellul

30 Rue Gustave Eiffel, 33100 Bordeaux
Monsieur Baffoigne, professeur d'éducation musicale
05 56 86 64 11 ce.0332285e@ac-bordeaux.fr

Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud

22, quai Sainte-Croix – CS 82065
33088 Bordeaux Cedex

Aurore Petit, Service Vie Scolaire
05 56 92 96 96 auro.petit@mairie-bordeaux.fr

